More Sharing +

Architecture d'urgence : formez-vous et intervenez !

Pour voir la version en ligne, cliquez ici.

ORDRE DES ARCHITECTES PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Samedi 2 octobre 2021

[Flash]info

Constitution d'un groupe d'architectes formés à l'architecture d'urgence en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Il y a un an, après la tempête Alex, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de PACA s'est engagé auprès des services de l'État des Alpes-Maritimes suite à l'appel à volontaires auquel vous avez été nombreux à répondre. Après s'être rendus sur le terrain pour appuyer la cellule

bâtimentaire de la DDTM06 dans sa mission d'évaluation, les conseillers de l'Ordre ont voté un fond de solidarité afin d'inscrire cet engagement dans un temps plus long.

En effet, les bouleversements climatiques sont, et seront, de plus en plus réguliers sur notre territoire. Il est important que les architectes soient formés à ces problématiques et qu'ils puissent à la fois aider lors de la crise mais aussi être acteur d'une reconstruction résiliente de nos territoires sinistrés.

Pour cela, en partenariat avec la Fondation des Architectes de l'Urgence, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de PACA propose des formations ayant pour but de constituer un groupe régional d'architectes prêts à intervenir en cas de nouvelles catastrophes. Ces formations de 4 jours (3 en présentiel + 1 en distanciel) seront organisées conjointement avec la Fondation des Architectes de l'Urgence pour des groupes de 30 personnes. La première aura lieu à Nice du 1er au 3 décembre 2021 et la seconde à Marseille début 2022.

Ces formations auront pour objectifs de vous apporter des éléments de réponses sur :

- L'appréhension des phénomènes de catastrophe lors de la crise ;
- L'approche psychologique auprès des sinistrés dans la temporalité post-crise ;
- Les pathologies du bâti et les méthodes d'évaluations ;
- L'organisation de la reconstruction d'urgence.

Le but du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de PACA étant d'affirmer l'importance des architectes dans la temporalité de la crise, le Conseil assumera le coût de la formation. Seuls les frais de déplacement, de bouche et d'hébergement seront à la charge des architectes inscrits.

Au-delà d'organiser cette formation, l'Ordre souhaite créer un véritable réseau d'architectes engagés et mobilisables rapidement en cas de catastrophe afin d'intervenir sur tout le territoire aux côtés des autorités de l'Etat. Ainsi pour contribuer à ce projet, il faut être capable de s'engager sur du long terme et prêts à dégager du temps et des moyens.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, merci de remplir le formulaire ci-dessous.

La sélection se fera selon l'ordre d'arrivée des inscriptions et prendra en compte un critère géographique afin de répartir au mieux l'ensemble des architectes formés sur le territoire.

Inscription

Intervention dans les zones sinistrées après la tempête Alex en 2020 © CROA PACA